



SIXIÈME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU FORUM INTERPARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (FIPA)

OTTAWA, CANADA
13 AU 15 SEPTEMBRE 2009

PROSPÉRITÉ ET COOPÉRATION : UN NOUVEL ORDRE DU JOUR POUR LES AMÉRIQUES

**

RAPPORT

Cinquième réunion du Groupe des femmes parlementaires des Amériques

(version sujette à des modifications stylistiques)

PRÉSENTATION

L'exposé de notre conférencière invitée, madame Lynn Holowesko, présidente du Sénat du Commonwealth des Bahamas, a surtout mis en lumière la complémentarité des hommes et des femmes liée entre autres à la condition biologique de leur cerveau respectif, par conséquent, elle croit que l'apport de chacun apportera un meilleur équilibre pour assurer une gouvernance politique optimale dans une société de plus en plus complexe.

Mme Holowesko fait remarquer le progrès lent de la parité des femmes dans les parlements des Amériques, faisant remarquer que dix pays n'ont aucune femme élue. Elle a commenté un sondage américain qui accordait les qualités suivantes aux femmes susceptibles d'être candidates à un niveau politique, soit : l'honnêteté, l'intelligence, l'ouverture d'esprit, la créativité. Elle soulignait que les femmes étaient qualifiées de plus honnêtes que les hommes en politique lors de cette consultation.

Mme Holowesko constate que les femmes en politique ont tendance à s'intéresser plus aux questions d'éducation et de santé. Elle suggère que les femmes doivent davantage investir les domaines de la défense, de la sécurité, de la justice et de l'économie.

DISCUSSIONS

Plusieurs intervenantes et intervenants ont fait part de leurs opinions pour réduire sinon combler les écarts dans la participation des femmes au processus politique. Certains pays ont adopté des mesures législatives, soit au niveau du choix des candidates sur les listes des partis politiques ou autres mesures établissant des quotas.

Selon les jeunes parlementaires, l'idéal est la parité, soit la moitié des sièges, rien de moins.

C'est l'objectif que la majorité des participants supportait. Certains participants semblaient croire qu'ils n'y avaient aucune barrière structurelle pour la candidature des femmes à des postes électifs,



tandis qu'un participant s'inquiétait de la venue des femmes sur la scène politique qui pourrait nuire à l'éducation des enfants. Il a été établi que c'était le choix des femmes d'accéder à des fonctions soit dans le domaine politique ou économique, d'autant plus que présentement, dans plusieurs pays, les femmes forment la majorité dans la plupart des universités.

Quant aux politiques qui concernent surtout les femmes, les participants ont souhaité que l'Église et l'État demeurent dans leur champ d'action respectif, surtout en ce qui concerne les techniques reproductives et les arrêts de grossesse.

Plusieurs participants ont souhaité que de mesures législatives soient renforcées dans les cas de violence familiale, le viol, l'abus sexuel, et surtout qu'il y ait une collaboration internationale accrue pour sévir contre les contrevenants.

Finalement, les participants ont constaté que les médias contribuaient à ériger des barrières pour l'atteinte de l'égalité des femmes en politique allant jusqu'à la discrimination dans certains cas.

Selon une participante, les femmes parlementaires devraient d'abord développer un réseau de solidarité entre toutes les femmes de leur pays. Les candidates ont la responsabilité de contacter la population féminine de leur région afin de la consulter, de la sensibiliser au processus politique.

RECOMMANDATIONS

Adoptées par l'Assemblée plénière du FIPA le 15 septembre 2009

À la lumière des délibérations tenues lors de la Cinquième réunion du Groupe des femmes parlementaires des Amériques du FIPA à l'occasion de la Sixième Assemblée du FIPA, à Ottawa (Canada), du 13 au 15 septembre 2009,

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU FIPA fait les recommandations suivantes :

1. Que des mesures législatives soient mises en œuvre pour assurer la parité des hommes et des femmes dans les Parlements des Amériques.
2. Que les parlementaires féminins des Amériques participent pleinement au processus législatif, au-delà des dossiers sociaux et d'éducation, en s'occupant des dossiers économiques, de défense, de sécurité, etc.
3. Que les Parlements des Amériques collaborent pour s'assurer que les actes criminels, tels que le viol, les abus sexuels, les actes de violence familiale, etc., puissent faire l'objet de sanction lorsque les contrevenants traversent les frontières.
4. Que les femmes parlementaires s'assurent de la participation de leur population féminine et de l'établissement de réseaux de solidarité.
5. Reconnaissant l'importance du Congrès des parlementaires ayant pour thème « Vers un programme législatif pour le développement selon une perspective d'équité entre les sexes



dans les Amériques » tenu par le Groupe des femmes parlementaires des Amériques à Bogota, en Colombie, les 20 et 21 novembre 2008, l'Assemblée plénière :

a) souscrit à la recommandation adoptée par les parlementaires réunis au congrès « Vers un programme législatif pour le développement selon une perspective d'équité entre les sexes dans les Amériques » et annexée à la présente recommandation;

b) invite les parlements membres du FIPA à faire rapport des progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces recommandations à la prochaine Assemblée plénière du FIPA.

L'honorable Céline Hervieux-Payette

Sénateur du Canada

Présidente de la Cinquième réunion du Groupe des femmes parlementaires des Amériques



Annexe

Original : espagnol

Vers un programme législatif pour le développement selon une perspective d'équité entre les sexes dans les Amériques

Bogota, Colombie, 20 et 21 novembre 2008

Recommandations

Approuvées à l'unanimité le 21 novembre 2008.

Nous, femmes et hommes parlementaires des Amériques, réunis pour le Congrès « Vers un programme législatif pour le développement selon une perspective d'équité entre les sexes dans les Amériques » les 20 et 21 novembre 2008 à Bogota, Colombie, faisons les recommandations suivantes, à être présentées à nos parlements respectifs :

Politiques économiques et équité entre les sexes

- Entamer le processus de construction d'un plan d'action pour que les parlements d'Amérique aient un plus grand rôle à jouer dans les questions de développement et que celles-ci tiennent compte de l'équité entre les sexes.
- Inclure une perspective d'équité entre les sexes de façon centrale et transversale dans la formulation des budgets publics aux niveaux central, régional et local, de façon à ce que ceux-ci soient équilibrés et durables et qu'ils ne se traduisent pas par des programmes et des projets isolés ayant un caractère marginal ou subsidiaire.
- Reconnaître, dans la négociation d'accords commerciaux, la nécessité de rendre visible et de rémunérer justement le travail des femmes, de façon à ce que ceux-ci se traduisent par des emplois formels avec des garanties de protection et d'assurance sociale.

Crise internationale, développement et équité entre les sexes: implications pour les Amériques

- La crise globale frappe plus particulièrement la femme, mais les crises peuvent aussi donner place à des opportunités. Il faut donc travailler de façon créative pour que le nouvel ordre à être mis en place ne soit pas simplement une retouche à l'ordre actuel, mais bien une chirurgie profonde partant d'une vision intégrale globale et durable, et qu'il permette d'éliminer l'inégalité entre les sexes ainsi que bien d'autres inégalités existantes aujourd'hui.
- Adopter de nouveaux critères pour établir la compétitivité économique des pays, en s'assurant que cela ne conduise pas à la précarisation des salaires et à d'autres formes d'exploitation.



- Redéfinir la relation existante entre le travail productif et reproductif afin que femmes et hommes jouent un rôle prépondérant dans les deux sphères.

Politiques sociales, équité entre les sexes et développement

- Assumer une optique des droits sociaux et en particulier d'équité entre les sexes dans l'ébauche des politiques sociales, prenant en compte que cela représente un volet d'opportunités ou un scénario propice au dialogue entre le domaine social et l'équité entre les sexes.
- Reconnaître les avantages que représente l'inclusion d'une perspective d'équité entre les sexes dans les politiques sociales: (i) Cohérence de valeur entre la législation et la réalité; (ii) maintien institutionnel des pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaire; (iii) une plus grande légitimité sociale et politique; et (iv) de meilleures politiques sociales, car cela permettra de détecter les discriminations existantes et de les corriger.
- Les droits de la personne doivent être reconnus dans les politiques sociales comme c'est le cas avec les politiques criminelles.

Développement environnemental durable et équité entre les sexes

- Développer de nouveaux paradigmes de développement environnemental durable et d'équité entre les sexes.
- Tenir compte de la culture et de la dignité des peuples indigènes dans le développement durable.
- Effectuer un audit des investissements réalisés dans le développement des ressources naturelles selon une perspective d'équité entre les sexes.

Démocratie, réformes politico-électorales et équité entre les sexes

- Promouvoir l'articulation du pouvoir législatif avec les organisations sociales de base pour assurer l'exécution de la loi des quotas.
- Sensibiliser les médias en ayant pour objectif de rendre visible la participation politique de la femme et de transformer les stéréotypes sexuels.
- Proposer un financement public de la participation politique favorisant l'inclusion de la femme.